



**Organisation
mondiale de la Santé**

**COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE
L'ADMINISTRATION DU CONSEIL EXÉCUTIF
Dix-neuvième réunion
Point 3.6 de l'ordre du jour provisoire**

**EBPBAC19/6
20 décembre 2013**

Rapport du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance

Le Directeur général a l'honneur de transmettre au Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif, pour examen à sa dix-neuvième réunion, le rapport soumis par le Président du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance (voir l'annexe).

ANNEXE

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT D'EXPERTS DE LA SURVEILLANCE AU COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION, JANVIER 2014

INTRODUCTION

1. Le présent rapport est un rapport d'étape du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance (IEOAC) suite aux réunions tenues en juillet et octobre 2013.
2. Le Comité s'est réuni du 3 au 5 juillet 2013, puis du 16 au 18 octobre 2013.
3. Les cinq membres, Marion Cowden (Président), John Fox, Farid Lahoud, Mary N'Cube et Veerathai Santiprabhob ont assisté aux deux réunions du début à la fin.
4. Les ordres du jour de chaque réunion sont disponibles sur le site Web de l'OMS.¹ Comme de coutume, ils ont couvert un large champ et de nombreux sujets importants. Les principales conclusions et recommandations sont résumées dans les sections suivantes.

RÉFORME DE L'OMS

5. Le processus de réforme de l'OMS a été au centre des débats des deux réunions. Le Comité a constaté avec satisfaction qu'une approche de gestion de projet avait été adoptée pour conduire la réforme, et exhorté à y souscrire sans réserve tout au long du processus de changement. La communication avec les membres du personnel demeure un aspect déterminant à cet égard et il est indispensable d'y accorder l'attention voulue pour maintenir la dynamique.
6. La réforme de la gouvernance reste le domaine où les progrès sont les moins rapides et le soutien constant du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration (PBAC) et du Conseil exécutif est essentiel au succès. Le Comité exhorte le PBAC à étudier comment lui, en particulier, et les États Membres, plus généralement, pourraient donner une impulsion collective dans les domaines relevant de la réforme de la gouvernance.
7. La rapport de la deuxième étape de l'évaluation de PricewaterhouseCoopers (PwC) est désormais disponible et présente d'autres avis utiles sur cette question.

DIALOGUE SUR LE FINANCEMENT

8. Des rapports de situation sur le dialogue sur le financement ont été présentés aux deux dernières réunions du Comité, indiquant notamment que le deuxième dialogue sur le financement était prévu en novembre 2013 après la réunion d'octobre du Comité. Dans le contexte des recommandations précédentes de PwC sur les coûts d'administration et de gestion, le Comité a débattu des options

¹ <http://apps.who.int/gb/ieoac/index.htm>, consulté le 29 novembre 2013.

envisagées par la direction pour leur financement. Il serait favorable à une option qui reconnaisse que cette charge est indispensable à toutes les activités menées en première ligne, en encourageant un examen plus éclairé des coûts nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Organisation. Le Comité rappelle au PBAC que la bonne prise en compte de tous ces coûts est essentielle à la santé financière à long terme de l'Organisation. Si les coûts de l'exécution programmatique ne sont pas correctement établis en intégrant toutes les contributions nécessaires (y compris le soutien administratif, la supervision de la gestion, les actifs fixes et les ressources intangibles comme les technologies de l'information), la capacité de l'OMS à continuer de fournir des services se trouvera érodée.

FINANCEMENT DES ACTIFS FIXES

9. Dans le même ordre d'idées, le Comité a noté avec inquiétude les répercussions de nombreuses années de sous-investissement dans les bâtiments et les autres actifs fixes de l'OMS. L'Organisation doit de toute urgence augmenter le financement de l'entretien des actifs existants et renforcer les provisions pour leur remplacement. Son inaction passée se traduit d'ores et déjà par des coûts d'entretien et de fonctionnement inévitables, qui, de plus, sont en hausse. Des provisions ont été constituées ces dernières années, mais elles ne suffisent pas à répondre aux impératifs auxquels l'Organisation est aujourd'hui confrontée. Le Comité recommande à l'OMS d'assumer la nécessité de financer systématiquement le réinvestissement dans les bâtiments et les autres actifs fixes, de reconnaître qu'il s'agit d'un coût inhérent à la conduite de ses activités, et d'intégrer cette question au dialogue sur le financement.

VÉRIFICATIONS PAR LES ORGANISMES DONATEURS

10. Il a été indiqué au Comité que les organismes donateurs exigent de plus en plus souvent des vérifications complémentaires qui représentent des coûts indirects additionnels pour l'OMS. Les missions de vérification de la Commission européenne et les programmes d'aide des pays ont été mentionnés à cet égard. Les avantages du principe de l'audit unique, reconnu depuis longtemps dans le système des Nations Unies (mais pas toujours observé), ont été rappelés au Comité, qui encourage l'OMS et les États Membres à collaborer de manière constructive avec les donateurs en vue de réduire au minimum l'impact de vérifications séparées.

VÉRIFICATION EXTÉRIEURE DES COMPTES

11. En juillet, le Comité a rencontré le Commissaire aux Comptes par vidéoconférence. Il s'est félicité de l'absence de désaccord entre la direction et le Commissaire aux Comptes, s'est réjoui que toutes les modifications demandées par le Commissaire aux Comptes avaient bien été apportées aux états financiers de 2012, et noté également que ces ajustements étaient mineurs.

12. Le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance s'inquiète de ne pas avoir reçu copie, avant ses réunions, des lettres adressées à la direction par le Commissaire aux Comptes. Il compte qu'elles lui soient communiquées à l'avenir, avec une liste clairement établie des problèmes prioritaires pour l'Organisation.

13. Le Comité a également demandé à consulter le plan de vérification externe des comptes des états financiers pour 2013 de l'OMS.

14. En octobre, le Comité a rencontré en privé le représentant du Vérificateur général des Comptes des Philippines pour discuter des conclusions de la vérification passée et des plans pour la vérification de 2013. Il a été indiqué au Comité que la rémunération prévue dans le budget n'a pas été modifiée par rapport à celle précédemment appliquée par le Vérificateur général des Comptes de l'Inde, et le Comité a demandé si le vérificateur actuel avait la capacité de s'acquitter correctement de sa mission. Il a été indiqué au Comité que le Gouvernement des Philippines subventionnait une partie du coût, compte tenu de l'utilité de l'expérience acquise par ses vérificateurs.

CADRE DE CONTRÔLE INTERNE

15. Le Comité a noté que les questions de vérification, de contrôle interne ou d'administration n'étaient pas des points permanents à l'ordre du jour des réunions régionales. Compte tenu de l'importance de la structure régionale et de sa place dans la gouvernance de l'OMS, nous pensons qu'il faut intégrer les comités régionaux au cadre de contrôle interne et recommandons qu'ils assument des responsabilités accrues de supervision et de contrôle.

16. Le Comité a discuté du cadre de contrôle interne qui lui a été présenté sous une forme provisoire et noté que celui-ci se concentrait sur les contrôles financiers, distinguant cette question de celles des ressources humaines, de la gestion des services du personnel, des résultats, de l'information et du suivi. Nous avons estimé que le champ du cadre devrait être étendu à tous les éléments du contrôle interne. Depuis notre réunion, nous avons examiné une nouvelle version qui répond à cette exigence.

STRATÉGIE POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

17. Des informations à jour ont été communiquées au Comité concernant la stratégie pour les technologies de l'information et les principales évolutions dans ce domaine. Le Comité a noté que le Directeur des technologies de l'information et son équipe ont mené une enquête sur les utilisateurs des technologies de l'information, s'inquiétant d'apprendre que le personnel de l'OPS n'était pas autorisé à y participer. Nous avons mis en question l'efficacité du recouvrement après sinistre informatique et de la planification de la continuité des activités, aspects qui vont continuer de retenir toute notre attention.

CONTRÔLE INTERNE

18. Aux deux réunions, le Comité a rencontré le Directeur du Bureau des services de contrôle interne (IOS), en privé et avec les membres de la direction présents, et a examiné, entre autres, l'application des recommandations issues de la vérification et restées en suspens et l'avancement du programme de travail.

19. Le Comité a recommandé à la direction d'établir des plans de mise en œuvre en bonne et due forme afin de résoudre les questions en suspens avec des échéances claires, étant entendu que tous ces aspects n'ont pas le même degré de complexité ni le même impact. Il a encouragé le Secrétariat à intégrer les questions de vérification (prévention active des irrégularités comme application rapide des conclusions des vérifications) aux facteurs servant à évaluer les fonctionnaires ayant des responsabilités d'encadrement.

20. La principale difficulté réside actuellement dans l'évaluation, domaine dans lequel la direction doit agir et fixer des priorités.

21. Le Comité est satisfait des capacités des membres de l'équipe du Bureau des services de contrôle interne, mais continue de se demander si ses ressources sont suffisantes, la nécessité d'accorder l'attention voulue aux vérifications dans le domaine des technologies de l'information étant une considération importante à cet égard.

22. Le Comité s'est félicité de l'auto-évaluation prévue d'IOS et de l'étude indépendante d'assurance de la qualité. Il a encouragé IOS à élargir le périmètre de l'étude indépendante à un examen de la taille du bureau, compte tenu de la portée de son mandat (qui recouvre les questions opérationnelles, les contrôles, les aspects financiers, la performance, la responsabilisation, les enquêtes sur les fraudes, etc.) et de l'envergure, de la couverture géographique et de la complexité de l'OMS.

23. Il a été pris acte des travaux en cours sur le cadre de contrôle interne. À ce sujet, le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance encourage d'étendre le champ couvert par la lettre de représentation aux questions de contrôle interne et de gestion des risques, en plus de la question des états financiers.

24. Le Comité a pris de note de la flexibilité d'IOS, qui est disposé si nécessaire à modifier à bref délai son plan de travail, et il a encouragé IOS et le Commissaire aux Comptes à planifier en amont les plans de vérification d'afin d'assurer une meilleure coordination.

VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ET RISQUE

25. En juillet, un exposé sur la mise en œuvre de l'approche de gestion des risques institutionnels a été présenté au Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance, qui a noté que les progrès semblaient tributaires de la nomination du directeur de la nouvelle unité chargée de la vérification de la conformité, de la gestion des risques et de l'éthique. Le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance a reconnu le rôle essentiel de cette nouvelle unité, et il a demandé à recevoir de plus amples informations sur sa structure exacte et son personnel.

26. Il a noté que le nouveau cadre de gestion des risques institutionnels (le registre des risques institutionnels) a été présenté au Conseil exécutif à sa cent trente-troisième session, en mai 2013, et le Comité continuera d'examiner les progrès accomplis et de donner des conseils sur le registre de risques et sur le processus d'évaluation des risques une fois ceux-ci achevés.

27. En octobre, le Comité a rencontré le Directeur Conformité, gestion des risques et éthique, récemment nommé, et pris acte de ses plans pour ce domaine d'activité. Le Comité se réjouit à l'idée d'approfondir ce dialogue.

AUTRES QUESTIONS

28. Le Comité a rencontré des représentants des États Membres, ce qui a été l'occasion de connaître les vues et les préoccupations des Membres sur toute une série de sujets.

29. Les représentants de l'UNITAID ont fait un exposé technique sur les activités du Comité et son approche.

30. Le Comité a mené une auto-évaluation sur les résultats obtenus dans le cadre de son mandat. Les conclusions sont disponibles sur la page du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance du site Web de l'OMS.¹

31. La prochaine réunion du Comité se tiendra en avril 2014.

**Marion Cowden (Président), John Fox, Farid Lahoud,
Mary N'Cube, Veerathai Santiprabhob**

= = =

¹ <http://apps.who.int/gb/ieoac/index.htm>, consulté le 17 décembre 2013.